



Dans sa sortie, le juriste fait une analyse claire et limpide de la scène politique camerounaise.

« Lorsqu'en 2006, la justice camerounaise procédait aux premières arrestations dans une opération judiciaire d'assainissement des mœurs dans la gestion publique baptisée « opération épervier », nombreux étaient les camerounais qui fondaient beaucoup d'espoir dans cette campagne de salubrité publique tant la côte d'alerte était au rouge. 15 ans plus tard, l'euphorie de départ a cédé place au déchantement, au désespoir, à l'exaspération et à la déception. Sanctionner les gestionnaire indéclicats de la fortune publique; Recouvrer les fonds détournés; Dissuader. En 9 ans d'existence, l'organe judiciaire en charge de la répression de la délinquance financière notamment le tribunal criminel spécial (TCS) présente un bilan plutôt maigre en termes de recouvrement. 4,088 milliards sur près de 256 dossiers diligentés pour 136 condamnations. Avec la reprise ces derniers jours de la 3eme phase de l'opération épervier, il y a lieu de se poser de sérieuses questions : En dehors des arrestations spectaculaires, pourquoi l'opération épervier n'arrive-t-elle pas à dissuader les gestionnaires de la fortune publique ? La prison est-elle encore la solution à la lutte contre les détournements publics ? Pourquoi la confiscation des biens saisis n'ont jamais fait l'objet des ventes aux enchères ou tout au plus être réservés dans le patrimoine de l'État ? ».

Par ailleurs, il continue son propos en évoquant le fait que : « ***Le gouvernement de la république ne doit-il pas penser à d'autres méthodes transactionnelles pour recouvrer les biens détournés ? In fine, l'opération épervier est-elle réellement une volonté politique ferme de lutte contre la corruption ou tout simplement une campagne d'anthropophagie politique ? Avec un peu de recul, nous ne sommes pas loin de conclure à une campagne de diversion nationale*** ».
